

SKI ACRO QUÉBEC

**Protocole de sélection des athlètes
Compétitions 2017-18**



Table des matières

1. Circuit Provincial	3
2. Championnat québécois.....	4
3. Série Canadienne (SC).....	6
4. Canadian Open Tour(COT)	7
5. Sélection canadienne.....	7
6. Championnat Canadien Junior	8
7. Circuit NorAm	9

PRÉAMBULE

Tous les athlètes qui participent aux compétitions avec une place réservée pour le Québec doivent être membre de Freestyle Canada et de Ski Acro Québec.

SDP et SPEQ

Ce document fait souvent référence à la méthode de sélection SDP ou SPEQ. Toutes les informations sur cette méthode de calcul et de sélection se retrouve dans le document «SDP et SPEQ» de Ski Acro Québec.

1. CIRCUIT PROVINCIAL

Nombre d'épreuves (1 départ = 1 épreuve) : 11 (5x MO, 3x AE, 3xSS)

Nombre d'événements (1 fin de semaine de course = 1 événement) : 7

Dates :

26-28 janv	Sommet Gabriel (AE, AE)
26-27 janv	Belle-Neige (SS)
2-4 fév.	Mont Ste-Anne (MO,MO)
24-25 fév	Vallée du parc (SS)
23-25 fév.	Le Relais (MO, AE)
2-3 mars	Orford (SS)
2-4 mars	Sommet Gabriel (MO,MO)

Disciplines: Bosses simple (MO), Slopestyle (SS) et Sauts (AE).

Ce circuit sert à développer nos skieurs acrobatiques compétitifs de clubs, âgés de 10 ans et plus, regroupés sous les catégories U14 (13 ans et moins), U16 (14- 15 ans), U18+ (16 ans et plus)[Cf. Point 1,7, Règlement et procédures du circuit provincial].

Sélection: Voir «Règlements et procédures du circuit provincial» : Point 3 Quotas

Format des événements de niveau Provincial:

- 3 catégories d'âge:
 - U18+ (16 ans et plus)
 - U16 (14-15 ans)
 - U14 (13 ans et moins)

- Dans le cas du SS, la catégorie Coupe Québec est aussi sanctionnée par l'AFP. Les athlètes de même sexe compétitionnent donc dans la même catégorie peu importe leur âge. Ces athlètes seront classés selon le Classement SPEQ-SS.

- Pour la coupe catégorie Amateur seuls les athlètes des catégories U14, U16 et U18 seront inclus au classement SDP (voir Règlements Classement SDP-SS)
- L'entraînement officiel a lieu la veille de la première journée de compétition sauf pour le SS.
- Se référer aux règlements et procédures en vigueur pour les formats détaillés de chaque discipline [Cf. Règlements et procédures du circuit provincial]

2. CHAMPIONNAT QUÉBÉCOIS

Nombre d'épreuves (1 départ = 1 épreuve): 3 (1x MO, 1 X DM, 1 X AE)

Nombre d'événements (1 fin de semaine de course = 1 événement): 1

Dates :

29mars au 1^{er} avril Sommet St-Sauveur (MO, DM, AE)

Disciplines: Bosses en Simple (MO), Bosses en parallèle (DM) et Saut (AE)

Ce championnat, sanctionné par Ski Acro Québec, vise à rassembler les skieurs québécois de niveau provincial et plus afin de couronner les champions de la province. Avec l'Équipe du Québec complète y participant, les athlètes peuvent se mesurer à l'élite provinciale et rivaliser avec plus de compétiteurs que lors de la saison. L'événement se veut également rassembleur et inspirant pour les plus jeunes.

Admissibilité

Admissibilité par discipline :

- Bosse : tous les athlètes ayant participé au circuit provincial de bosses en cours de saison (voir spécifications sur le quota plus bas)
- Saut : tous les athlètes ayant participé au circuit provincial de saut en cours de saison.

Format des épreuves et catégories

Les catégories d'âge pour toutes les disciplines seront les mêmes que pour le circuit provincial.

- Format Bosse (MO)

Un format différent des provinciales sera tenu afin de sortir les athlètes de leur zone de confort tout en permettant à tous un minimum de deux descentes.

Format sur 1 jour :

- Qualification : Meilleure des deux descentes
- Finale : 30% des compétiteurs de chaque catégorie passent à cette ronde pour une descente qui déterminera le gagnant.

Quota :

Les équipes du Québec performance et développement seront automatiquement inscrites. Ensuite nous prendrons les meilleurs athlètes au classement SDP jusqu'à un Quota maximal de 72 athlètes.

- Format DM :
 - Tous les athlètes ayant participé au circuit provincial pourront prendre part à cette compétition.
 - Il s'agira de rondes éliminatoires selon le classement provincial au 20 mars 2018.
- Format Saut (AE) :
Format sur 1 jour :
 - Total des deux meilleurs de trois sauts.

Au minimum, une journée d'entraînement officiel devra être tenue.

Inscription, coût

Les athlètes seront invités à s'inscrire à une, deux ou trois disciplines s'ils respectent les normes du quota.

Des médailles seront remises pour chaque épreuve individuelle (HOM/FEM : U14, U16, U18+) et un prix combiné général sera attribué aux 3 meilleurs athlètes ayant participé aux bosses en simple et au saut.

Règlement et procédures

À l'exception de ce qui est indiqué dans cette section (admissibilité, format et catégories), les règlements et procédures du Championnat québécois sont les mêmes que ceux du Circuit provincial. Ainsi, tous les détails de ce championnat (juges, DT, avis de course, etc) se retrouvent dans les «Règlements et procédures, Circuit provincial».

3. SÉRIE CANADIENNE (SC)

Nombre d'épreuves (1 départ = 1 épreuve) : 4 (2x MO, 2x DM)

Nombre d'événements (1 fin de semaine de course = 1 événement) : 2

Dates :

11-14 janv Calabogie, ON (MO, DM)

15-18 fev Red Deer, AB (MO, DM)

Disciplines: Bosses en Simple (MO), Bosses en Parallèle (DM)

Ce circuit, géré par Freestyle Canada, vise à développer les athlètes des équipes provinciales et les meilleurs athlètes des clubs au niveau national. Freestyle Canada accorde d'abord les préinscriptions aux équipes provinciales, ensuite les places restantes sont comblées selon le principe du premier arrivé premier servi selon le nombre de places restantes pour combler le Quota restant.

Pré-sélection :

Les membres de l'Équipe du Québec (Groupe Performance) sont pré-sélectionnés à la série canadienne-bosses.

Sélection :

Après la soustraction des membres de l'Équipe du Québec Performance du quota de places allouées au Québec, la sélection des autres athlètes se fera selon le rang des athlètes (Voir plus bas). La répartition des places entre hommes et femmes se fera au ratio 2,5 hommes/1 femme (3H, 1F; 2H, 1F; 3H, 1F; etc...)

Pour saison 2017-18:

- Série Canadienne Calabogie:
La sélection se fait en utilisant la Sélection Développement Provinciale 2016-17.
- Série Canadienne Red Deer:
La sélection se fait en utilisant la Sélection Développement Provinciale 2016-17.

* Les athlètes doivent avoir un score SDP représentant au moins 65% du meilleur score SDP.

4. CANADIAN OPEN TOUR (COT)

Nombre d'épreuves (1 départ = 1 épreuve): 5 (3x SS, 1x HP, 1x BA)

Nombre d'événements (1 fin de semaine de course = 1 événement) : 3

Dates:

24 nov-26 nov Mt. Sima, YK. (SS)

3-4 fév Red Deer, AB (SS)

23-26 mars Stoneham, qc (SS)

Disciplines: Slopestyle (SS), Demi-Lune (HP), Big Air (BA)

Ce circuit, géré par Freestyle Canada, vise à préparer les meilleurs athlètes au pays au prochain niveau de compétition. Freestyle Canada déterminera le nombre de places allouées au Québec. Tout athlète qui est sélectionné au COT devra être accompagné d'un entraîneur qualifié.

Pré-sélection :

Les membres de l'Équipe du Québec sont présélectionnés aux COT SS.

➤ COT Yukon et Red Deer:

Les places seront distribuées en fonction du SPEQ-SS 16-17, puis selon le principe du premier arrivé, premier servi parmi les athlètes qui sont membres en règle de Ski Acro Québec. Les participants doivent être membres de l'AFP.

➤ COT Stoneham:

Les places seront distribuées en fonction du Classement SPEQ-SS 17-18 après 3 tranches du circuit AFP bronze, soit le SPEQ-SS au **4 mars 2018** avec trois résultats. S'il reste des places, elles seront distribuées selon le principe du premier arrivé, premier servi parmi les athlètes qui sont membres en règle de Ski Acro Québec. Les participants doivent être membres de l'AFP.

5. SÉLECTION CANADIENNE

Nombre d'épreuves (1 départ = 1 épreuve): 2 (2x MO)

Nombre d'événements (1 fin de semaine de course = 1 événement) : 1

Dates:

14-17 décembre Apex, C.-B. (MO, MO)

Disciplines: Bosses simple (MO)

Cette compétition, gérée par Freestyle Canada, vise à faire rivaliser, en début de saison, l'élite au pays en vue de donner le ton à la saison et rehausser la barre pour les équipes de provinces.

Admissibilité

Conformément aux politiques de Freestyle Canada, les athlètes des équipes provinciales et de l'équipe canadienne sont pré-sélectionnés, à raison d'un quota maximal de 20 athlètes (non membre de l'Équipe canadienne) par province. Si le Québec ne remplit pas son quota de 20 places parmi les membres de l'Équipe du Québec, les places restantes seront attribuées aux athlètes de clubs, qui devront remplir le critère minimal d'habiletés (se référer aux règlements de sélection de Freestyle Canada). La sélection des athlètes qui feront partie de ce quota se fera avec la liste SPEQ 2016-17, puis la liste SDP 2016-17 sera utilisée aux mêmes fins.

6. CHAMPIONNAT CANADIEN JUNIOR

Nombre d'épreuves (1 départ = 1 épreuve): 6 (1x MO, 1x DM, 1x BA, 1xSS, 1XHP 1xAE)

Nombre d'événements (1 fin de semaine de course = 1 événement) : 2

Dates:

7-11 mars	Apex, BC. (MO, DM, AE)
16-18 mars	Stoneham, QC (SS, HP, BA)

Disciplines: Bosses simple (MO), Bosses en parallèles (DM), Sauts (AE), Slopestyle (SS), Big Air (BA) et Demi-Lune(HP).

Ce championnat, géré par Freestyle Canada, vise à faire rivaliser l'élite du pays de moins de 18 ans (voir règlements Freestyle Canada pour admissibilité des âges). La répartition des places entre hommes et femmes se fera au ratio de 2,5 hommes/1 femme (3H, 1F; 2H, 1F; 3H, 1F; etc...).

- Pour les Bosses (simple et parallèle)
Les membres de l'Équipe du Québec (Performance) ayant l'âge requis sont automatiquement sélectionnés.

Quotas

Freestyle Canada déterminera le nombre de places pour le Québec. Du nombre de places disponibles pour le Québec, on soustrait :

- le nombre d'athlètes de l'Équipe du Québec Performance ayant l'âge requis
- les meilleurs athlètes «U14» (2H, 2F) selon la Sélection Développement

Provinciale 2017- 18 après deux tranches du circuit Provincial (classement SDP au **26 février 2018**, moyenne des 2 meilleurs résultats/3).

- une place pour clause blessure par sexe, qui devra être approuvée par Ski Acro Québec et soumise par l'entraîneur avant le 27 février 2018. Si les 2 places de clause blessure ne sont pas utilisées, elles s'ajoutent aux places déterminées par les résultats. (Un rapport d'un médecin est exigé pour qu'une requête de clause blessure soit admissible.)
- Les places restantes seront distribuées selon la Sélection Développement Provinciale 2017-18 après deux tranches du Circuit Provincial (classement SDP au **26 février 2018**, moyenne des 2 meilleurs résultats/3).

*Pour les athlètes se qualifiant et participant à une noram ayant lieu en même temps qu'une provinciale avant le championnat canadien junior, leur résultat en noram sera utilisé dans le SDP (pour un maximum de 80 points) pour qu'ils soient éligibles au classement. Seulement valide lorsque le calendrier provincial et le calendrier noram entre en conflit.

➤ Pour le Saut

Freestyle Canada va définir le nombre de places disponibles pour le Québec. De ce nombre, on soustrait :

- Les athlètes de l'Équipe du Québec de Saut ayant l'âge requis, s'il y a lieu
- Les places restantes seront distribuées selon le SPEQ Sauts 2017-2018, suite à la deuxième tranche du circuit provincial (Classement SPEQ – saut au **26 février 2018**, moyenne de 2 résultats/3). S'il reste des places, les athlètes intéressés seront admissibles, selon le principe du premier arrivé, premier servi.

➤ Pour le Slopestyle/ Big Air/ Demi-Lune

Freestyle Canada va définir le nombre de places disponibles pour le Québec. De ce nombre, on soustrait :

- Les athlètes de l'Équipe du Québec de SS ayant l'âge requis, s'il y a lieu.
- Les places restantes seront attribuées selon le Classement SPEQ-SS, suite à la troisième tranche du circuit provincial (Classement SPEQ-SS au **4 mars 2018**). S'il reste des places, les athlètes intéressés seront admissibles, selon le principe du premier arrivé, premier servi.

7. CIRCUIT NORAM

Nombre d'épreuves (1 départ = 1 épreuve): 23 (4xMO, 4xDM, 8xAE, 2xHP, 4xSS, 1xBA)

Nombre d'événements (1 fin de semaine de course = 1 événement) : 12

Dates:

16-17 décembre	Park City, UT ,É.U. (AE,AE)
25-28 janvier	Val St-Côme. (MO,DM)
1-4 février	Killington, VT, US (MO, DM)
8-11 février	Calgary, AB (SS)
22-24 février	Aspen, US (SS, BA, HP)
15-18 février	Lake Placid (AE, AE)
22-25 février	Calgary, AB (MO, DM)
22-25 février	Le Relais, QC (AE, AE)
1-4 mars	Park City, UT, ÉU (MO,DM, AE, AE)
11-13 mars	Mammoth, US. (SS, HP)
30 mars- 1er avr	Le Relais, QC (SS)

Disciplines: Bosses simple (MO), bosses en parallèles (DM), Sauts (AE), Demi-Lune (HP), Slopestyle (SS), Big Air (BA)

Ce circuit, géré par la FIS, vise à faire rivaliser la crème des skieurs des États-Unis, du Canada de quelques autres nations. Il permet plus particulièrement aux athlètes de l'Équipe canadienne de développement et aux athlètes de l'Équipe du Québec d'accumuler des points internationaux. C'est le dernier circuit avant d'accéder aux Coupes du Monde.

- Pour les NorAms de MO et DM et AE :
Se référer à la politique NorAm de Freestyle Canada, «2017-18 Nor-Am Quota Allocation». Freestyle Canada sélectionne les athlètes NorAm.
- Pour les NorAms de SS/ HP :
Freestyle Canada déterminera le nombre de places disponibles pour le Québec chez les hommes et chez les femmes. Les athlètes admissibles en regard aux exigences de Freestyle Canada, seront sélectionnés selon le classement canadien de Freestyle Canada. S'il reste des places, les athlètes seront choisis selon le classement SPEQ-SS 2017-2018.
*Selon le règlement FIS, les athlètes doivent avoir 14 ans pour participer à une Nor Am. (Né en 2004 ou avant).